



Conception prénuptiale / Premarital conception

Elise de La Rochebrochard

► To cite this version:

Elise de La Rochebrochard. Conception prénuptiale / Premarital conception. Dictionnaire de Démographie et des Sciences de la Population, 2011, pp.59. hal-02420863

HAL Id: hal-02420863

<https://hal.science/hal-02420863>

Submitted on 20 Dec 2019

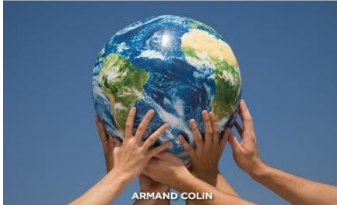
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sous la direction de
France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron

DICTIONNAIRE DE DÉMOGRAPHIE ET DES SCIENCES DE LA POPULATION



La Rochebrochard Elise (de), **2011**, « Conception prénuptiale / Premarital conception ». In : France Meslé, Laurent Toulemon, Jacques Véron (sous la direction de), **Dictionnaire de Démographie et des sciences de la population**, Editions Armand Colin – Ined, ISBN : 978-2200347444, p. 59.

Conception prénuptiale

Premarital conception

Conception hors mariage* suivie de la célébration officielle du mariage avant la naissance. Les conceptions prénuptiales ont été perçues de manière très variable selon les pays et les époques. Dans certaines sociétés où les relations sexuelles en dehors du mariage sont bannies, les conceptions prénuptiales ont pu faire l'objet d'un fort interdit social cela fut ou est le cas dans la majorité des pays d'Europe, dans les pays du pourtour méditerranéen, dans des pays asiatiques comme l'Inde ou la Chine. À l'opposé, certaines sociétés, essentiellement sur le continent africain et dans les îles du Pacifique, sont historiquement plus tolérantes envers les conceptions prénuptiales, parfois considérées comme la preuve de la bonne fertilité d'une femme.

N.B. L'astérisque renvoie à la définition d'un mot ou d'une expression figurant dans le dictionnaire. S'il s'agit d'une expression, il est placé après le dernier mot de celle-ci.